



Monsieur Lucien POIROT
Bureau du Port
Place Auguste Contamine
50550 St Vaast la Hougue

Monsieur le Président
Conseil Général de la Manche
50050.SAINT LO CEDEX

Objet : Conseil Portuaire et Cluppp

Saint Vaast, le 7 Janvier 2014

Monsieur le Président,

Membre du Cluppp du port de St Vaast la Hougue, depuis Octobre 2010, je souhaite vous faire part de mes remarques au sujet du fonctionnement du Conseil Portuaire :

- depuis Novembre 2010, date des élections des membres représentant le Cluppp au Conseil Portuaire, nous n'avons eu aucune réunion d'information,
- il n'a pas été possible d'avoir les comptes rendus des différents Conseils Portuaires, interdisant ainsi aux membres du Cluppp d'être informés du fonctionnement du port,
- j'ai appris par un titulaire, lors du Conseil Portuaire du 29 Novembre, que les comptes rendus se trouvaient désormais sur le site Internet du Conseil Général. J'ai donc pris connaissance des comptes rendus qui s'y trouvaient,
- j'ai pu constaté, que les membres élus du Cluppp, ne sont pas très assidus aux réunions du Conseil Portuaire et qu'en leur absence ils ne font pas toujours appel aux suppléants,
- ceci entraîne donc un manque de représentativité au titre des activités Plaisance.

Il existe sur le port de St Vaast une Association des Usagers du Port de Plaisance de St Vaast (AUPPSV) dont je suis le Président depuis Novembre 2012. Cette année 2013 m'a permis de prendre connaissance du mode de gestion de notre port (SPL, DSP, Municipalité, Conseil Général, Conseil Portuaire).

A l'heure actuelle l'Association n'a pas de représentant au Conseil Portuaire.

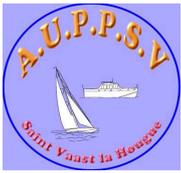
Compte tenu de tous ces éléments, les prochaines élections n'ayant lieu qu'en 2015, je vous sollicite pour :

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com





- l'obtention, dès à présent, d'un siège au Conseil Portuaire pour l'activité Plaisance au même titre que le Club Nautique et la Snsn,
- l'organisation d'une réunion du Cluppp avec présentation des actions et budgets comme le prévoit la réglementation.

Dans l'attente de votre réponse.

Je vous d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Lucien POIROT

Président AUPPSV

auppsv50@gmail.com

Copies : M. Eric BEAUFILS
Président du Conseil Portuaire de St Vaast
M. Jean LEPETIT
Représentant la SPL au Conseil Portuaire de St Vaast

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

